

« ORIGINES »

Avenant à l'appel à projet

Compte tenu des contraintes de sécurité imposées par la Mairie, nous sommes dans l'obligation de donner des directives supplémentaires concernant l'appel à projet diffusé le 11 juillet.

2 L'oeuvre :

Le format devra être léger : des voiles et/ou des petites bâches et/ou des projections.

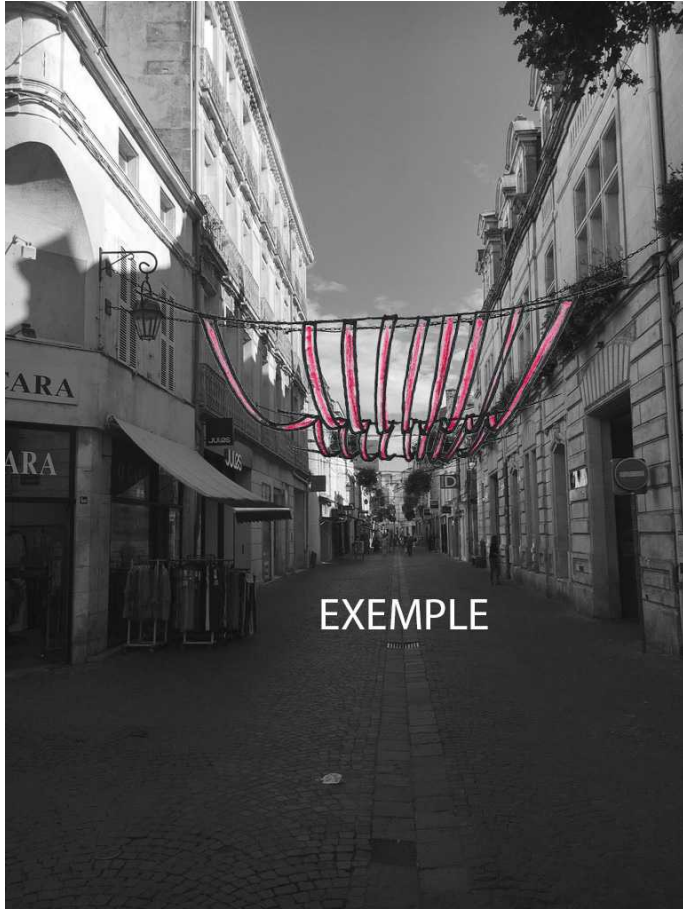
Pour le voile en façade : les descentes en façade se trouvent au niveau des fenêtres des chiens assis du 2^{ème} étage (grenier) ; un lestage au sol est possible.

NOUVEAU Possibilité d'installer l'oeuvre en remplacement ou en complément du projet de façade en hauteur (environ 6 m) dans la rue au-dessus des passants (cf photos) accrochée à l'horizontale entre les filins déjà existants. Il existe 3 câbles traversant de longueur de 8 m et espacés d'environ 16 m les uns des autres. Attention, il faut minimiser au plus la prise au vent (exemple bandelettes comme sur le schéma ci-dessous), et éviter les bâches sur une trop grande surface.

Pour la projection : possibilité d'imaginer une projection à partir du mur d'en face sur la façade mais également vers le sol à partir de la façade ou des filins (poids maximum sur les filins inférieur à 15 kg, hauteur environ 6 m).

9 Données techniques :

- un dossier technique précis (type d'accroches, poids des éléments, matériel...) devra être fourni de façon à anticiper tous les besoins nécessaires à l'installation.



Appel à projet

Organisateur

L'appel à projet est lancé par l'Association des Métiers d'Art et de Création dont le siège social se situe à COGNAC.

1 Objet de la consultation

Cet appel à projet a pour but la création d'une œuvre sous forme d'installation devant habiller la façade du bâtiment des Récollets de Cognac située au 53 rue d'Angoulême 16100 COGNAC, pour une période de 2 semaines minimum, fin décembre 2020.

L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste ou le groupe d'artistes qui réalisera l'œuvre décorative.

Cette œuvre pourra également être déclinée dans la cour intérieure des Récollets.

2 L'œuvre

L'œuvre proposée par l'artiste répondra, éclairera, interprétera la thématique "ORIGINES" en faisant référence à la phrase de Romain Gary : "Le renouveau a toujours été d'abord un retour aux sources". Il s'agit d'interroger à travers ce thème l'actualité et notre projection vers l'avenir.

Le format devra permettre l'habillage et la valorisation d'un maximum de surface de la façade, à l'exception des ouvertures du bas du bâtiment soit les 4 baies vitrées de la salle centrale et les 2 porches d'accès de chaque côté. Cette œuvre devra être spectaculaire. Les matériaux seront libres mais l'artiste devra prendre en compte les contraintes de sécurité, de fixation en minimisant les empreintes sur la façade et de durabilité (voir photos paragraphe 9).

3 Conditions générales de participation

L'appel à projet s'adresse principalement aux artistes, aux regroupements d'artistes, aux écoles d'art. Toute personne dont le champ d'activités professionnelles a un rapport avec les arts visuels et graphiques urbains peut également soumettre sa candidature. Toutes les candidatures, individuelles ou collectives, sont admises.

4 Procédure d'inscription

Les candidats doivent fournir :

- Un CV, accompagné d'un dossier photos présentant une vue d'ensemble de travaux ou recherches récentes, déjà réalisés, permettant de se faire un avis sur l'ensemble de la démarche du candidat.
- Un descriptif de projet (intention, budget, éléments visuels...) sous la forme de 2 pages

de taille A3 et au format PDF.

→ Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé. L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble de ces documents.

Les dossiers numériques sont à envoyer par email au plus tard le 20 septembre 2020 à l'adresse : sandrine.andersson@online.fr

5 Budget

Un budget de 3000€ sera attribué à l'artiste sélectionné. 1000€ seront versés pour la production de l'œuvre et 2000€ pour l'acquisition de l'œuvre produite. Chaque participant est libre de trouver des sources de financement complémentaire. Le cas échéant, elles seront mises en valeur dans la communication.

6 Calendrier

- 20 juin 2020 : lancement de l'appel à candidatures
- 20 septembre à minuit : date limite de réception des projets
- fin septembre 2020 : annonce du/des candidat(s) sélectionné(s)
- du 10 au 15 décembre 2020 : installation de l'oeuvre
- 18 décembre : vernissage
- du 18 au 23 décembre 2020 : exposition "ORIGINES" Salon des Métiers d'Art de Cognac
- ? 2021 : démontage de l'oeuvre "ORIGINES"

7 Jury

Le jury est composé de l'ensemble des membres de l'association des Métiers d'Art et de Création de Cognac, d'élus et de représentants institutionnels locaux et régionaux, en lien avec l'Association ou avec le projet directement.

8 Critères de choix

Après examen des dossiers de candidatures, la commission choisira l'artiste selon les critères suivants :

- originalité et qualité du projet proposé : proposition et écriture plastique, innovation
- adéquation de la démarche artistique avec la thématique
- capacité de mise en œuvre de la proposition formulée (tissus? projection visuelle?)
=> Notamment au regard de la sécurité (système de fixation et résistance aux intempéries), de la protection du patrimoine (empreinte des fixations sur les façades) et de la durabilité des matériaux
- références professionnelles

9 Données techniques

- La façade de l'édifice mesure environ 40 mètres de long pour 12 mètres de haut.
- Le matériau de construction principal est la pierre de taille calcaire.
- Les nombreuses huisseries qui composent la façade sont en aluminium pour le rdc et en bois pour l'étage.



DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS :

20 septembre 2020 (Voir formulaire de candidature)

Pour toute information complémentaire : sandrine.andersson@online.fr

L'association Métiers d'Art et de Création de Cognac
53, rue d'Angoulême - 16100 Cognac - Siret: 789 317 120 00010

Association adhérente Ateliers d'Art de France